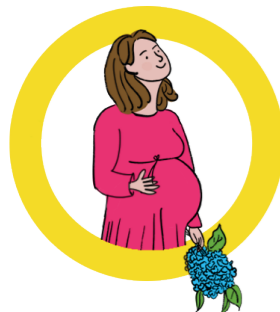


Je suis concerné(e) par les recommandations vaccinales grippales, je peux me protéger dès le début de la campagne de vaccination.

VRAI ! Au cours des dix dernières saisons, le début de l'épidémie grippale a été constaté au plus tôt début décembre et au plus tard début mars dans le contexte d'épidémie de la COVID19⁽¹⁾. Les personnes sont protégées une quinzaine de jours après la vaccination⁽²⁾. Par ailleurs, la durée de protection de la vaccination est en moyenne de 6 mois (Cette estimation dépend de nombreux facteurs comme l'âge, l'existence de pathologies, les antécédents de grippe ou encore, le type de vaccin)⁽³⁾. Les personnes à risque de grippe sévère peuvent recevoir la vaccination grippale dès le début de la campagne de vaccination⁽⁴⁾.

SOURCES

- 1 - https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2022-06/avis_n2022.0036_ac_sespev_du_16_juin_2022_college_has_relatif_au_lancement_de_la_campagne_de_vaccination_2022_2023_contre_la.pdf
- 2 - <https://professionnels.vaccination-info-service.fr/Maladies-et-leurs-vaccins/Grippe-saisonniere>, consulté le 28/9/2022
- 3 - <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/les-maladies-de-l-hiver/article/questions-reponses-grippe-saisonniere>, consulté le 28/9/2022
- 4 - <https://solidarites-sante.gouv.fr/fichiers/bo/2022/2022.16.sante.pdf>, p54-64 Consulté le 16/09/2022



Je suis obèse/je suis enceinte je n'ai pas reçu de bon de prise en charge de l'Assurance maladie.

VRAI ! Certaines personnes pour lesquelles la vaccination contre la grippe est recommandée (femmes enceintes, entourage d'une personne immunodéprimée ou d'un nourrisson de moins de 6 mois, personnes obèses ayant un IMC supérieur ou égal à 40) ne reçoivent pas de bon de prise en charge de l'Assurance Maladie du fait de sa difficulté à les identifier. Les médecins, sage-femmes, infirmiers ou pharmaciens (pour les personnes majeures) disposent toutefois de bons de prise en charge qu'ils peuvent éditer, depuis leur espace AMELIPRO.

Il permettra la délivrance par le pharmacien et la prise en charge de la vaccination. Elle pourra être réalisée par un professionnel de santé habilité ⁽¹⁾⁽²⁾

SOURCES

- 1 - <https://www.ameli.fr/medecin/sante-prevention/vaccination-grippe-saisonniere>
- 2 - <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/les-maladies-de-l-hiver/article/questions-reponses-grippe-saisonniere>

Consulté le 16/09/2022



Les personnes âgées, de plus de 6 mois et atteintes de pathologies chroniques, sont concernées par les recommandations de vaccination contre la grippe.

VRAI ! Les recommandations vaccinales grippales en vigueur en 2022 s'adressent notamment :

- aux personnes âgées de 65 ans et plus
- aux femmes enceintes, quel que soit le trimestre de la grossesse
- aux personnes, y compris les enfants à partir de l'âge de 6 mois, atteintes de certaines pathologies
- aux personnes obèses IMC ≥ 40 kg/m²
- aux personnes séjournant dans un établissement de soins de suite ainsi que dans un établissement médico-social d'hébergement quel que soit leur âge
- à l'entourage des nourrissons de moins de 6 mois présentant des facteurs de risque de grippe sévère ou compliqué, ainsi qu'à l'entourage des personnes immunodéprimées

Pour en savoir plus se référer au calendrier vaccinal 2022.

SOURCE

<https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/vaccination/calendrier-vaccinal>

Consulté le 16/09/2022

Je suis concerné(e) par la vaccination grippale et j'y vois un intérêt !



VRAI ! Il y a un intérêt à la vaccination grippale pour les personnes ciblées par les recommandations vaccinales. En complément des gestes barrières, la vaccination est un moyen de limiter la transmission des virus grippaux. Celle-ci a pour objectif de limiter le risque de complication et d'hospitalisation chez les patients à risque de grippe sévère.

SOURCE

<https://vaccination-info-service.fr/Les-maladies-et-leurs-vaccins/Grippe>

Consulté le 16/09/2022



GRIPPE ET COVID-19

Parlons-en !



GECO Vax

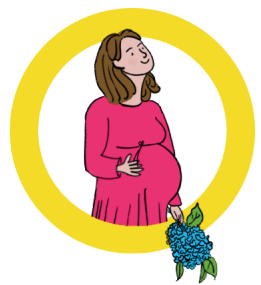


m.b.a
MUTUELLE

moderna

sanofi

Sanofi Pasteur Europe SAS, au capital de 58 200 000 € - RCS Lyon B 821 177 425 - FRAN00000413 - MATFR-2202R30 - Sept. 2022



La COVID-19, ce n'est pas grave !

FAUX !

La Covid-19 est une maladie très contagieuse dont la sévérité varie notamment en fonction de l'âge et des antécédents des patients.

La prévention repose sur l'application des mesures barrières, la vaccination selon les recommandations officielles en vigueur, la confirmation et l'isolement rapide des cas et le dépistage de leurs contacts. Les mesures barrières doivent être appliquées par toute la population y compris les personnes vaccinées.

SOURCE

<https://professionnels.vaccination-info-service.fr/Maladies-et-leurs-vaccins/COVID-19>

Consulté le 16/09/2022

Je suis diabétique, la grippe, ce n'est pas grave !



FAUX !

La grippe est une infection respiratoire qui peut entraîner chez les personnes à risque des complications graves, telles qu'une pneumonie ou l'aggravation d'une maladie chronique déjà existante (diabète, insuffisance cardiaque ou respiratoire, etc.)⁽¹⁾.

Bien que la grippe soit une maladie généralement bénigne, elle est responsable, chaque année, de l'augmentation de l'activité des structures de soins pendant l'épidémie ainsi que d'un nombre élevé d'hospitalisations et de décès chez les personnes les plus fragiles⁽²⁾.

SOURCES

1 - <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/les-maladies-de-l-hiver/grippe-saisonniere#La-vaccination-contre-la-grippe-saisonniere>
2 - <https://professionnels.vaccination-info-service.fr/Maladies-et-leurs-vaccins/Grippe-saisonniere>

Consulté le 04/10/2022

La vaccination contre la grippe n'est pas efficace !



FAUX !

La protection contre la grippe est atteinte dans les deux semaines après la vaccination¹. Chez les personnes fragiles, la vaccination est recommandée chaque année à l'automne, pour se protéger contre l'épidémie hivernale.

La composition du vaccin est actualisée, en fonction des recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et tient compte des virus qui sont le plus susceptibles de circuler pendant l'hiver. La grippe est imprévisible et l'efficacité de la vaccination est variable d'une année à l'autre, en fonction de l'adéquation des souches vaccinales et des virus grippaux circulant effectivement durant l'épidémie saisonnière. Toutefois, malgré la vaccination, certaines personnes, pensent avoir eu la grippe. Cela peut s'expliquer selon les deux rationnels suivants :

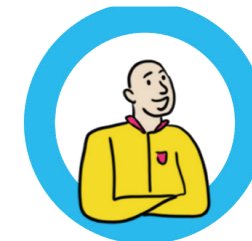
- Il s'agit effectivement d'une grippe. Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer.
- Il ne s'agit pas d'une vraie grippe mais d'une autre virose (infection par un virus) dont les symptômes ressemblent à ceux de la grippe.

SOURCES

1 - <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/les-maladies-de-l-hiver/article/questions-reponses-grippe-saisonniere>
2 - <https://vaccination-info-service.fr/Les-maladies-et-leurs-vaccins/Grippe, onglet efficacite et impact>,

Consulté le 27/09/2022

La vaccination concomitante contre la grippe et la COVID-19 est possible !



VRAI !

Il est possible que le virus de la grippe ainsi que le SARS-CoV2 co-circulent lors de la prochaine saison hivernale. Ainsi, les personnes âgées, fragiles ou immunodéprimées seront exposées à cette double circulation virale pouvant conduire à une co-infection grippe-Covid-19, potentiellement sévère.

Une étude anglaise récente a ainsi montré que les personnes hospitalisées suite à une infection respiratoire aiguë et présentant une co-infection grippe - Covid-19 avaient 4,1 fois plus de risque d'être placées sous ventilation mécanique invasive et 2,3 plus de risque de décès. Par ailleurs, la HAS confirme la réalisation concomitante des vaccins contre la grippe et la Covid-19. Concrètement, les deux injections peuvent être pratiquées dans un même temps, mais sur deux sites de vaccination distincts (un vaccin dans chaque bras). La HAS précise également qu'il n'y a pas de délai à respecter entre les deux vaccinations si celles-ci ne peuvent pas être réalisées concomitamment.

SOURCE

<https://solidarites-sante.gouv.fr/fichiers/bo/2022/2022.16.sante.pdf>, p 60

Consulté le 16/09/2022

Les gestes barrières permettent de limiter la transmission de la COVID-19 et de la grippe.



VRAI !

Les gestes barrières permettent de réduire le risque de dissémination du virus de la grippe et de la COVID-19 :

- Se laver les mains régulièrement ;
- Tousser ou éternuer dans son coude pour garder les mains propres ;
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter à la poubelle ;
- Porter un masque jetable ;
- Rester à distance des autres ;
- Aérer chaque pièce de vie

Par ailleurs, les gestes barrières permettent également de se protéger contre les autres maux de l'hiver : gastroentérite, bronchite... Ces gestes sont recommandés pour tous, que l'on soit en bonne santé, malade, jeune, âgé, protégé ou non contre la grippe ou contre la Covid-19.

SOURCE

<https://www.ameli.fr/ille-et-vilaine/assure/actualites/contre-le-covid-19-la-grippe-et-les-virus-de-l-hiver-gardons-le-reflexe-des-gestes-barrieres>

Consulté le 16/09/2022

GECO Vax

